



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal  
du **MARDI 15 DECEMBRE 2020 à 21 heures 00**  
à la Salle polyvalente du mas d'Arnaud

**Présents** : **PONCÉ** Ronny, **LOUKANI** Sandrine, **HEMEURY** Xavier, **TOURSEL** Michaël, **BOURRIER** Annie, **RIEU** Philippe, **BUARD** Serge, **MERIEAU** Delphine, **JUSTAUT** Florence, **VINENT-GARRO-DAVID** Stéphane, **CADENAS** Bernard, **FIOROTTO** Anne et **SCHALL** Jean-Christophe

**Absent et excusé** : **MOURIER** Thibault.

Madame **LOUKANI** Sandrine a été nommée secrétaire.

OBJET DES DELIBERATIONS	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL
<p><b>Présentation du rapport additif et rectificatif du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif – CCVH - Exercice 2019.</b></p>	<p>Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et sa proposition, après en avoir délibéré,</p> <p>-Prend acte de la présentation du rapport additif et rectificatif du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif concernant la CCVH - Exercice 2019.</p>
<p><b>Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service du SMEVH - Exercice 2019.</b></p> <p><b>Dossier ajouté à l'ordre du jour avec l'accord du conseil municipal.</b></p>	<p>Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et sa proposition, après en avoir délibéré,</p> <p>-Prend acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service du SMEVH - Exercice 2019.</p>
<p><b>Maîtrises d'œuvres concernant l'aménagement d'un parking au mas d'Encoste et l'aménagement de l'accès à « La Grande Rompude ».</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :</p> <p>Considérant qu'il est nécessaire d'avoir une réflexion plus globale sur les aménagements à prévoir et obtenir une vision sur le long terme des entrées de la commune pour pouvoir mener à bien des projets cohérents au fil du temps, notamment l'intégration d'un équipement public à l'entrée du village.</p> <p>-décide d'arrêter les missions dans le cadre des marchés de maîtrise d'œuvre confiées au Cabinet SERVICAD à St Jean de Vedas concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aménagement de l'accès à La Grande Rompude,</li> <li>• L'aménagement du parking du mas d'Encoste.</li> </ul>

<p><b>Proposition de lancement d'une étude urbaine d'entrées de ville d'Aumelas/RD 139.</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :</p> <p>Après avoir étudié le cahier des charges élaboré par Mme Anne FIOROTTO, conseillère municipale, ainsi que le plan de situation faisant apparaître le périmètre de cette étude,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valide les documents présentés,</li> <li>- décide de lancer une étude urbaine d'entrées de ville d'Aumelas/RD 139,</li> <li>- précise que plusieurs bureaux d'études seront consultés.</li> </ul>
<p><b>Demande de subvention dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase de travaux de sécurisation par rocaillage du site médiéval du Castelas d'Aumelas.</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :</p> <p>Considérant que tous les travaux concernant la préservation du patrimoine communal classé, sont réalisés conjointement avec l'Association pour la Sauvegarde du Château d'Aumelas.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- émet un avis favorable pour l'inscription de cette opération de 2<sup>ème</sup> phase de travaux de sécurisation par rocaillage de l'édifice classé, au BUDGET 2021.</li> </ul>
<p><b>Redevances d'occupation du domaine public par GRT GAZ et ORANGE pour l'année 2020.</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décide de fixer le montant annuel de la redevance au titre de l'occupation du domaine public, comme suit :</li> </ul> <p>GRT GAZ, redevance d'un montant de 156,57 €,</p> <p>ORANGE, redevance d'un montant de 466,28 €.</p>
<p><b>Proposition d'équipement en défibrillateurs pour notre collectivité.</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :</p> <p>Après avoir étudié les différents devis présentés,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décide de se rapprocher de la CCVH pour savoir si une opération pourrait être lancée en regroupant les communes qui ne sont pas encore équipées.</li> </ul>
<p><b>Goûter des enfants et repas des aînés 2021.</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,</p> <p>Considérant les mesures gouvernementales imposées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire qui ne permettent pas à notre collectivité d'organiser le goûter des enfants et le repas des aînés,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décide d'offrir un colis par foyer aux administrés ayant fêté 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2021.</li> </ul>
<p><b>I.F.S.E. allouée aux agents communaux pour l'exercice 2021.</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-décide de maintenir pour 2021, l'IFSE versée aux agents communaux.</li> </ul>

